



PROJET D'ETABLISSEMENT

2016-2020

Sommaire

Introduction

1. Historique

page 2

2. Etat des lieux

page 3

- Population
- Secteur éducatif
- Secteur culturel
- Secteur social

3. L'EMDI

page 7

- Personnel de l'école
- Organisation pédagogique
- Locaux
- Matériel
- Diffusion
- Formation continue

4. Perspectives d'évolution

page 11

- Evolution des enseignements
- Développement de l'offre pédagogique
- Classement de l'école en CRI
- Partenariats
- Locaux
- Matériel
- Saison de concerts

5. Modalités d'évaluation du projet

page 14

Conclusion

page 14

Documents annexes

page 15

- 1 Effectifs des établissements d'enseignement général
- 2 Règlement des études musicales
- 3 Règlement des études chorégraphiques
- 4 Manifestations 2014/2015

INTRODUCTION

Les communes et la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, qui a repris cette compétence en 2010, ont toujours soutenu et investi dans l'enseignement, la formation et la pratique amateur et professionnelle de la Musique et de la Danse sur le territoire.

La réunification récente des écoles de musique, ainsi que la création de 2 nouveaux équipements neufs (Espace Musique à 4,8 M € et Salle Danse à 1M €) a doté la collectivité de véritables outils modernes, performants et accueillants et témoignent de cette volonté politique.

Troisième école de département en nombre d'élèves (après Annecy et Annemasse), la collectivité a fait de l'initiation à la Musique et de la Danse sa priorité culturelle en y consacrant 840.000 €, soit 26% des dépenses culturelles. La collectivité prend ainsi à sa charge environ 80 % du coût d'un élève inscrit à l'école, à savoir 1.400€ /an.

Il s'agit bien d'un **service public culturel de la Musique et de la Danse**, qui a une place et une mission prépondérante dans l'éducation et l'épanouissement des enfants et dans le lien intergénérationnel entre jeunes et adultes qui composent les ensembles de l'école.

Convaincus de l'apport de la pratique artistique quant à l'ouverture sur le monde et sur les autres, la collectivité mise sur des activités comme la danse, l'expression dramatique et la musique pour amener les élèves à établir des relations, échanger, communiquer et construire de nouveaux langages. En somme, une volonté de voir émerger l'idée d'**un mieux vivre ensemble** basé sur le respect, l'écoute, la tolérance, au travers des activités artistiques.

L'EMDI s'inscrit pleinement dans la politique Culturelle mise en œuvre par la collectivité, qui vise à initier et développer la sensibilisation et la curiosité des enfants dans tous les domaines artistiques et culturels.

Le projet d'établissement d'enseignement artistique est un outil de dialogue évolutif entre l'équipe pédagogique, les élèves, les familles, la direction des affaires culturelles et les élus, afin de partager un projet commun et de fixer un cap et des ambitions à l'école. Face à un modèle d'enseignement en pleine mutation, ce projet doit témoigner des spécificités du territoire et montrer la capacité d'innovation et d'expérimentation pour lesquels la Vallée de Chamonix Mont-Blanc est mondialement connue.

Parmi les missions de l'école on peut citer l'**éveil à la sensibilité artistique**, l'apprentissage de l'**écoute** (s'écouter et écouter les autres), l'apprentissage des **notions de base** qui doivent permettre plus tard une pratique d'**amateur autonome**, sans oublier d'amener les usagers de l'EMDI à faire partie intégrante du **public des spectacles culturels**.

Pour l'élaboration de ce projet, une concertation a été menée avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

La rédaction a été proposée par l'équipe de direction, et a été finalisée lors des dernières rencontres avec les différents partenaires.

1. HISTORIQUE

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc a été créée le 1er janvier 2010, réunissant les communes de Chamonix, Les Houches, Servoz et Vallorcine.

Le premier service intercommunal, mis en place sous l'égide du directeur des affaires culturelles, a été l'EMDI en septembre 2010. Il résulte de la fusion de trois anciennes structures d'enseignement : l'Ecole municipale de musique de Chamonix, l'Ecole municipale de musique et de danse des Houches et l'Ecole municipale de musique de Servoz.

A Chamonix, il y a longtemps eu deux écoles de musique : celle de l'Harmonie municipale "l'Avenir" et celle de la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture). En 2009, ces deux structures ont fusionné, permettant ainsi de regrouper tous les enseignements. Ce fut une première étape avant la création de l'Ecole intercommunale.

Aux Houches, une école de musique existe depuis 1984, en parallèle avec l'Harmonie municipale "L'Echo des Glaciers".

Elle est ensuite municipalisée, renforçant les liens entre l'Harmonie et les cours de musique. Elle connaît alors un fort développement, avec la création de nouvelles disciplines.

En 2008, les cours de Street dance et de danses de salon d'une association sont intégrés et des cours de danse classique sont créés.

A Servoz, l'Ecole de musique a été créée en 1985. Des disciplines variées y sont enseignées. Si le village de Servoz n'a jamais eu d'harmonie municipale, des chants traditionnels, survivance d'une transmission orale, y ont toujours été entendus. En 1994 une classe de musiques traditionnelles est ouverte.

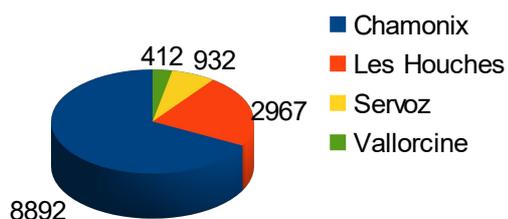
A Vallorcine, l'Harmonie municipale "L'Echo du Buet" a toujours favorisé l'apprentissage de la musique en organisant une initiation musicale par des membres de l'harmonie, ou en faisant appel à des personnes extérieures. Depuis septembre 2011, l'EMDI y propose des cours de formation musicale.

2. ETAT DES LIEUX

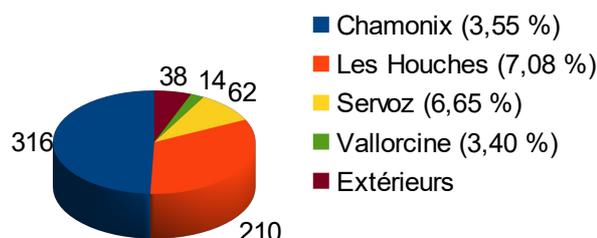
Population

Il nous a semblé important de mettre en regard la population des différentes communes avec le nombre d'élèves inscrits afin de faire le point, par la suite, sur l'évolution de la fréquentation de l'EMDI.

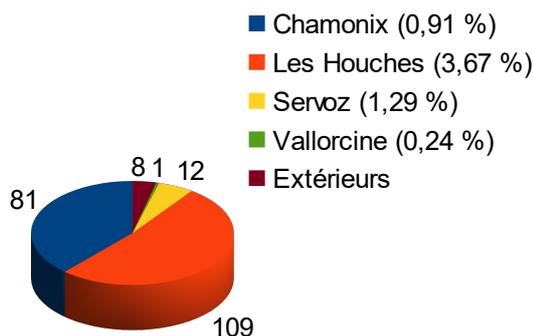
Population des 4 communes



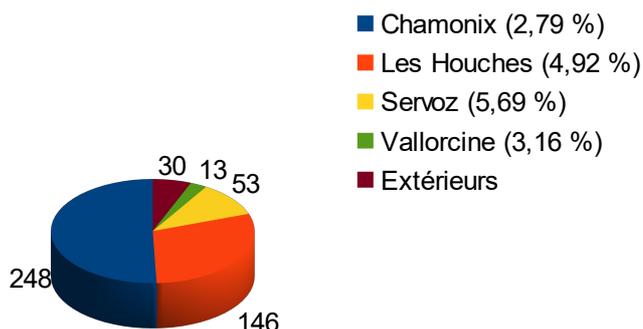
Elèves de l'EMDI



Elèves de l'EMDI - Danse



Elèves de l'EMDI - Musique



Le pourcentage d'élèves inscrits en cursus musique à l'EMDI représente 2,40 % de la population. Pour comparaison, le pourcentage au niveau départemental est de 1,68 %.

(NB : nombre d'habitants selon les données Insee de 2012, nombre d'élèves 2015/16)

Particularités et contraintes liées au territoire :

Vallorcine, un peu isolée du reste du territoire (de l'autre côté du col des Montets, route souvent fermée l'hiver avec passage par le tunnel ferroviaire du même nom)

Les Houches et Servoz : les gares sont éloignées des lieux d'enseignement.

Secteur éducatif

Il existe 8 établissements d'enseignement primaire (maternelle et élémentaire), 2 établissements d'enseignement secondaire. Cela représente 1419 élèves en primaire et 1096 en secondaire.

L'EMDI, avec 258 élèves en primaire et 205 élèves en secondaire touche environ 18 % de la population scolaire.

NB : Voir en annexe le détail par établissement scolaire

Les partenariats actuels

◆ **Les interventions en milieu scolaire**

A Chamonix une intervenante à plein temps dépend du service scolaire de la mairie, mais travaille en partenariat avec l'EMDI.

Aux Houches et à Servoz, trois enseignantes de l'EMDI sont mises à disposition des écoles (1h30 de musique sur Servoz, 1h30 de danse et 1h30 de musique sur Les Houches)

◆ **Le parcours "Musidanse" au collège Jeanne d'Arc**

Des activités musicales et chorégraphiques sont proposées dans le cadre du collège. Ces activités sont validées comme pratiques collectives dans le cadre du règlement des études de l'EMDI.

◆ **Les projets ponctuels**

Les enseignants de l'EMDI sont amenés à préparer des élèves musiciens pour des spectacles scolaires. Ils peuvent aussi participer à des spectacles en tant qu'instrumentistes.

Secteur culturel

De nombreuses passerelles, interactions ou partenariats existent avec les différents acteurs culturels du département.

Sur le territoire de la Communauté de Communes

◆ **Le service culturel de la mairie de Chamonix**

L'EMDI participe avec ce service à l'organisation de différentes manifestations :

- 1 Temps danse, autour de la résidence d'une compagnie de danse sur la vallée
- La fête de la musique
- La mise à disposition réciproque de matériel
- Les concerts "coup de cœur" proposés par l'EMDI dans le cadre de la saison culturelle.
- La saison de l'Auditorium

◆ **Les Harmonies**

Elles sont au nombre de trois sur la vallée.

- "L'Avenir" à Chamonix
- "L'Echo des Glaciers" aux Houches
- "L'Echo du Buet" à Vallorcine

Une convention a été signée avec les Harmonies de Chamonix et des Houches. Une autre a été proposée à celle de Vallorcine. Ces conventions établissent notamment :

- Une mutualisation du matériel
- Une mise à disposition de locaux
- La validation comme pratique collective dans le cadre du règlement des études de l'EMDI de la participation régulière à une harmonie.
- La gratuité des cours à l'EMDI pour les élèves enfants participant aux harmonies.

Des projets ponctuels communs sont organisés régulièrement.

◆ **La MJC**

La MJC, dans le cadre de ses activités, propose des disciplines musicales principalement en lien avec les musiques actuelles (guitare, percussions, chant).

L'inscription commune dans les deux structures est prise en compte au niveau des tarifs : formation musicale gratuite à l'EMDI pour un élève en cours d'instrument à la MJC.

Les 2 structures veillent à la complémentarité des disciplines proposées.

De part leurs relations, l'EMDI et la MJC pourront accueillir et/ou animer, dans leurs locaux respectifs, des projets communs définis préalablement.

L'EMDI collabore à l'organisation du festival "Le Printemps Musical" par la MJC, festival qui est accueilli dans les 2 structures.

◆ **Divers**

- Musées et Médiathèques

Des auditions ou concerts sont proposés à différentes occasions (expositions, thématiques abordées ...)

- Choeur du Prieuré

Une convention a été signée entre le Choeur et l'EMDI :

- L'EMDI accueille les répétitions du Choeur du Prieuré dans ses locaux.

- Des élèves des classes de chant de l'EMDI valident leur pratique collective par leur participation au chœur.

- Mise à disposition de locaux pour différentes associations ou manifestations culturelles
- Participation à différentes manifestations locales (pour les fêtes de Noël par exemple)

Sur le territoire plus large du Pays du Mont-Blanc

◆ **Le parcours culturel avec l'Education Nationale**

L'EMDI propose chaque année sur le territoire de la circonscription de St Gervais un spectacle autour du patrimoine, pour les classes qui le demandent.

Ont été proposées jusqu'à maintenant une présentation de la musique baroque et l'histoire du crash du Malabar Princess.

◆ **Le festival du baroque du Pays du Mont-Blanc**

Des élèves de l'EMDI ont participé par 2 fois à l'ouverture du festival.

◆ **J'attendsveille - musique folk**

Les ensembles trad de l'EMDI participent ponctuellement aux bals proposés par l'Association.

◆ **L'Ecole de musique de St Gervais**

Des élèves des classes d'instruments à cordes sont régulièrement réunis pour former un ensemble plus étoffé.

Des examens de fin de premier cycle sont organisés en commun.

◆ **L'Ecole de musique de Passy**

Des examens de fin de premier cycle sont organisés en commun.

Des élèves qui suivent leur cursus en complémentarité sur les 2 écoles sont présentés au BEM (Brevet d'Etudes Musicales).

◆ **L'Ecole de musique de Sallanches**

Des élèves des classes d'instruments à cordes sont régulièrement réunis pour former un ensemble plus étoffé.

Sur le département

◆ **Le Conseil Départemental**

L'EMDI est conventionnée depuis le 30 juillet 2012 avec le Conseil général dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.

L'EMDI participe régulièrement aux actions organisées :

- rencontres de réflexion entre professionnels autour de sujets clés de l'enseignement artistique
- formations pour les enseignants

Un réseau autour des écoles enseignant la danse est en cours de structuration.

NB : Le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques est téléchargeable sur le site www.culture74.fr à la rubrique des enseignements artistiques.

Secteur social

Petite enfance

◆ **Sur Chamonix** un total de 112 places est proposé avec : 3 structures Multi Accueil Petite Enfance, une à Argentière, une à Chamonix-Centre et une aux Pélerins, ; une micro-crèche aux Praz ; 1 crèche familiale. Ces accueils concernent entre 200 et 250 familles sur une année.

◆ **Sur les Houches**, 113 enfants ont été inscrits dans le multi Accueil, d'une capacité de 45 places, en touchant 103 familles.

◆ **Sur Servoz**, une micro-crèche accueille une dizaine d'enfants.

◆ **Sur Vallorcine** il n'y a pas d'accueil organisé. Les familles se rendent sur Argentière.

L'EMDI propose des auditions et présentations d'instruments dans certaines de ces structures.

Troisième âge

◆ **La salle de convivialité** Marie Paradis propose repas et animations aux résidents du canton âgés de plus de 60 ans. L'EMDI participe ponctuellement à des séances de chorale.

◆ **L'EHPAD** Hélène Couttet a une capacité de 51 places après la construction et l'aménagement d'un nouveau bâtiment, à proximité directe du bâtiment de l'EMDI de la rue du Lyret.

Un partenariat se met en place, avec trois types d'actions envisagées :

- Des personnes âgées viennent assister à des cours collectifs de musique
- L'EMDI propose, dans les locaux de l'EHPAD un atelier musical
- L'EMDI propose, toujours dans les locaux de l'EHPAD, des auditions d'élèves

3. L'EMDI

Personnel de l'école

Le personnel de l'EMDI est composé de :

- 1 directeur à plein temps donnant quelques heures de cours
- 2 directrices adjointes avec $\frac{1}{4}$ temps de direction et $\frac{3}{4}$ de temps d'enseignement
- 1 secrétaire à plein temps
- 23 enseignants (26 enseignants en comptant les membres de la direction)

La somme des enseignements représente environ 17 équivalents temps plein.

7 enseignants sont titulaires, 12 sont en CDI, et 8 en CDD.

Organisation pédagogique

Une des spécificités de l'EMDI est de proposer un département de musique ancienne et un département de musiques traditionnelles. Ces enseignements sont très peu représentés sur la Haute-Savoie.

L'apprentissage d'une pratique musicale suit le Schéma d'Orientation Pédagogique national (SOP musique en 2008).

Il reprend le principe des cycles et de la complémentarité des trois disciplines : cours instrumental – cours de pratique collective – cours de culture et formation musicale.

La danse classique se structure aussi en s'inspirant du Schéma d'Orientation Pédagogique national (SOP Danse en 2004).

NB : Pour plus de détail, voir les règlements des études mis en annexe.

Les chiffres indiqués sont ceux de l'année scolaire 2015/2016

640 élèves sont accueillis par L'EMDI en 2015/16 : 490 élèves sont inscrits en musique, 211 en danse. Une cinquantaine d'élèves pratique les deux.

Disciplines enseignées en musique (283 heures hebdomadaires d'enseignement)

◆ Instruments

Familles instrumentales	Instruments	Nombre d'élèves
Cordes	Violon, violoncelle, contrebasse, guitare classique	72
Bois	Clarinette, flûte traversière, saxophone	62
Cuivres	Cor, trompette, trombone, tuba	21
Claviers	Accordéon, piano	94
Percussions et batterie		26
Chant		30
Musique ancienne	Clavecin, flûte à bec	23
Musiques traditionnelles	Accordéon diatonique, fiddle irlandais (sous forme de stages)	12
	Total	340

◆ Pratiques collectives

Une autre spécificité de l'EMDI est d'offrir une large palette de pratiques collectives. Se côtoient de manière complémentaire des cours avec un large effectif et des cours avec effectifs plus restreints. C'est une grande diversité de pratiques qui n'est pas souvent présente dans les écoles de musique.

- Des ateliers :

Deux ateliers vocaux : « lyrique » et « vocal a capella »

Un atelier de musique actuelle

Trois ateliers claviers : accompagnement, arrangement, piano 4-6 mains

- Des chorales :

Trois chorales enfants (Chamonix, Les Houches, Servoz)

Un groupe vocal jeunes

Trois chorales adultes (Chamonix, Les Houches, Servoz)

- Des ensembles :

Accordéons, baroque, cordes, percussions, vents et guitares

- Des orchestres :

Trois orchestres juniors (Chamonix, Les Houches, Servoz)

Un orchestre à vents 2d cycle

Deux orchestres de musiques traditionnelles.

◆ Culture et formation musicale

Les cours de culture et formation musicale commencent dès l'éveil pour des élèves de 5 ans (grande section de maternelle). Il sont proposés jusqu'à la fin du second cycle avec la préparation à l'épreuve de Formation musicale du BEM (Brevet d'Etudes Musicales) du département.

Ces cours sont dispensés sur les quatre communes.

Disciplines enseignées en danse (33 heures hebdomadaires d'enseignement)

	Nombre d'élèves
Eveil gestuel, puis initiation à la danse	34
Street dance	133
Danse classique	48
Répertoire	3
Total	218

De 10 à 15 élèves suivent les stages de danse jazz organisés pendant les vacances.

Stages et modules

◆ Stage d'été annuel

Un stage de musique est organisé chaque été, autour des musiques actuelles, en écho à l'atelier qui a lieu toute l'année.

Ce stage allie pratique musicale et découvertes sportives et/ou culturelles.

Il accueille en grande majorité des élèves de l'EMDI.

◆ **Module Art de l'Ecoute**

Il est proposé aux élèves de l'EMDI pour stimuler l'écoute, entretenir l'acuité et la sensibilité auditive au service de la musicalité (rythme, mélodie, harmonie, interprétation, improvisation).

◆ **Mini-stages de découverte**

Ces mini-stages sont l'occasion pour les élèves de l'EMDI de découvrir de nouvelles pratiques artistiques lors de rencontres avec des intervenants venant d'autres horizons. Ils sont également ouverts à toute personne non inscrite à l'école.

Par exemple en 2015/16 : danses tziganes.

Locaux

Les activités de l'EMDI se répartissent sur l'ensemble de la Communauté de Communes, de Servoz à Vallorcine, dans différents locaux dédiés à l'EMDI ou partagés avec d'autres structures.

◆ **A Chamonix**

Les cours de musique sont donnés dans le bâtiment Geneviève Payot, rue du Lyret qui comprend :

- 12 salles de cours
- 1 Auditorium
- 1 salle de réunion
- 1 accueil – secrétariat
- 1 bureau de direction
- des locaux de rangement, partitions et matériel

Les cours de danses qui étaient donnés dans une salle au sous-sol du Majestic ont été transférés à la nouvelle salle de danse des Houches.

◆ **Aux Houches**

Les cours de musique sont donnés dans des locaux de l'école élémentaire :

- 4 salles dont un bureau pour la direction adjointe

Les cours de danse sont donnés dans une nouvelle salle de 100 m² avec parquet de danse et vestiaires depuis le mois de novembre 2015. Certains cours ont toujours lieu dans une salle de l'Espace Olca.

◆ **A Servoz**

Les cours de musique sont donnés dans le bâtiment de la salle Jean Morel :

- 3 salles de cours dont un bureau pour la direction adjointe
- accès à la salle Jean Morel pour certains cours collectifs

◆ **A Vallorcine**

Les cours de formation musicale sont donnés dans le bâtiment de l'école primaire.

Matériel

Les différentes pratiques de l'école nécessitent toute sorte de matériel, allant de l'ameublement à un parc instrumental important.

En plus de l'ameublement classique, sont utilisés :

- parc d'instruments mis à disposition des familles
- parc d'instruments nécessaires aux cours (pianos, clavecins, percussions, divers instruments à vents pour les pratiques collectives, ...)
- parc d'instruments de taille adaptée pour l'atelier découverte
- pupitres
- matériel de diffusion et de sonorisation
- matériel informatique pour certains cours

Diffusion

La diffusion représente une part importante de l'activité de l'école afin de permettre aux élèves de présenter le fruit de leur investissement et de faire connaître l'établissement au public extérieur.

Se déclinent tout au long de l'année :

- des auditions de classes
- « Les mardis de l'EMDI », une fois par mois
- des spectacles de musique et de danse
- un « concours de duos, trios, quatuors », en musique et en danse

Ces représentations se déroulent dans les lieux suivants :

- Auditorium de l'EMDI ou le Majestic à Chamonix
- Espace Olca, Espace Animation, ou dans les locaux de l'EMDI aux Houches
- Salle Jean Morel à Servoz
- La Ruche à Vallorcine
- Les églises des quatre communes

Cela a représenté, à titre d'exemple sur l'année scolaire 2014/2015, 57 manifestations.

NB : Voir en annexe la liste de ces manifestations.

La programmation est mise en ligne sur la page Internet de l'EMDI sur le site de la Communauté de communes. Certains enregistrements de manifestations sont accessibles sur cette page.

Formation continue

Une majorité des enseignants suit régulièrement des formations de différents types :

- formations courtes d'une demi-journée à trois journées
- formations longues à partir de 4 jours
- formations diplômantes ou statutaires (intégration, préparation aux concours)

	nombre de jours
formations courtes	7,4
formations longues	8,2
formations diplômantes ou statutaires	24,2
Totaux	39,8

*NB : Les chiffres sont une moyenne annuelle calculée sur les 5 ans écoulés.
Les chiffres pris en compte sont ceux des formations financées par la collectivité.
Plusieurs enseignants suivent des formations financées par eux-mêmes ou prises en charge par d'autres structures.*

Ces formations, organisées par le CEFEDM, le CNPFT, l'ODAC – CD74 ou la Communauté de Communes, offrent la possibilité d'évoluer sur un plan pédagogique et/ou statutaire. De plus, elles permettent, à travers les échanges entre professionnels, de dynamiser la réflexion autour de l'évolution de l'enseignement.

Le bilan des formations suivies, ainsi que les perspectives de celles à venir constitue une part importante des entretiens annuels d'évaluation.

4. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Evolution des enseignements

L'organisation globale des enseignements suit le Schéma National d'Orientation Pédagogique du ministère de la culture. Sa dernière réactualisation date de 2007.

La réflexion sur l'évolution de l'enseignement se poursuit à tous les niveaux, national, départemental et local au sein de notre école.

Un premier décloisonnement des cours est organisé pour le dernier trimestre 2015/16, avec une vingtaine d'ateliers variés proposés aux élèves (Antitrac pour musicien - Invention de chanson - Création et jeux rythmiques - Percussions corporelles - Déchiffrage - Atelier jazz impro - Musique trad - Danse Renaissance - Expression corporelle - Conte musical - Repiquage orchestration - Batucada vocale - Composition - Musique de chambre - Soundpainting - Chant chorégraphié - Musiques de mangas - Ensemble de cuivres - Comédie musicale)

Un travail sera mis en route pour proposer à la rentrée de septembre 2017 une « classe pilote » selon un nouveau fonctionnement.

Développement de l'offre pédagogique

Il est indispensable de maintenir la diversité des enseignements proposés. Il est important pour la dynamique de l'école d'envisager l'introduction de nouvelles disciplines.

Des nouveaux départements

◆ Le Jazz

L'EMDI œuvre dans le domaine de la musique « classique » au sens large du terme, et le jazz en fait partie.

Elle envisage l'ouverture de cours de danse jazz et de cours d'ensemble musicaux autour du jazz.

Quelques enseignants ont déjà suivi une initiation jazz, continuent leur recherche et se réunissent régulièrement.

◆ Musiques actuelles

L'EMDI est prête à apporter son aide, pour répondre à des demandes spécifiques, par la mise à disposition ponctuelle de locaux, l'organisation d'échanges, la proposition d'un accompagnement pédagogique.

◆ **Théâtre**

La création d'un département de théâtre compléterait avec bénéfice l'éducation artistique de nos élèves ; création à étudier en partenariat avec des associations ou compagnies locales.

Des nouveaux instruments

◆ **Instruments « rares »**

L'EMDI propose déjà un large éventail d'instruments mais souhaite développer l'offre en ouvrant des classes de harpe, hautbois, basson, ...

Le nombre d'heures de cours pour ces instruments serait forcément limité. Une mutualisation avec les écoles de musique environnantes (Passy, St Gervais, ...) pourrait être alors envisagée, chaque école prenant en charge l'un des enseignants.

Un budget pour l'achat d'instruments serait alors nécessaire.

◆ **Autre instrument : l'orgue**

L'EMDI souhaite une reprise des cours d'orgue en partenariat avec l'association « Les Amis de l'orgue de l'église Saint Michel ». Ce type de cours, pas nécessairement hebdomadaires, s'adresserait à des musiciens ayant déjà des notions de clavier.

Des nouveaux ateliers

◆ **Ateliers de création - composition**

Ils permettraient aux élèves qui le souhaitent de s'initier à la création d'oeuvres musicales.

Une première expérience a été menée en 2014/2015.

◆ **Ateliers déchiffrement, repiquage, improvisation, ...**

Parce que déchiffrer des partitions, jouer directement à l'instrument une musique entendue, s'initier à l'improvisation, sont autant de compétences nécessaires aux musiciens.

Classement de l'école en CRI

Il est important d'étudier la question du classement l'école de musique en CRI (Conservatoire à Rayonnement Intercommunal) auprès du Ministère de la Culture et de la Communication.

Ce classement apporterait une forme de reconnaissance de la qualité de l'établissement.

Il ne faudra faire la demande de classement qu'après avoir également étudié les contraintes qui peuvent en découler et vérifier que celles-ci ne sont pas plus importantes que les avantages obtenus.

Partenariats

Tous les partenariats cités dans le chapitre 2 de l'état des lieux sont à poursuivre et de nouvelles collaborations sont à envisager.

La liste des partenariats ci-dessous n'est pas exhaustive car d'autres passerelles peuvent se présenter sur la durée du Projet d'Etablissement.

Partenariats à initier

◆ **Crèche**

Une nouvelle crèche sera également construite dans le quartier du Bâtiment de l'EMDI, rue du Lyret. Cela facilitera les échanges avec l'école de musique.

Il ne faudra cependant pas négliger les projets avec les autres crèches du territoire.

◆ **Etablissements d'enseignement général**

Les pistes de réflexions suivantes sont à étudier :

- Ecole primaire

- Découverte des instruments et éveil artistique dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)
 - Création de classes à horaires aménagés
 - Création d'un orchestre à l'école, en définissant bien les objectifs : initiation à la musique pour des élèves qui n'y auraient pas accès autrement ou pratique collective d'élèves inscrits à l'EMDI.
- La réflexion est à mener avec tous les acteurs, sans oublier les intervenants en milieu scolaire.

- Collèges et Lycées

- Aménagements d'horaires à étendre aux différents établissements.

◆ **Groupes folkloriques**

Des groupes folkloriques existent sur la vallée. Des projets ponctuels peuvent être organisés. L'information auprès des élèves de la possibilité de participer à ces groupes suivant leur niveau et leur instrument doit être poursuivie.

◆ **MJC**

Une réflexion est en cours sur les sujets suivants :

- Mises en commun de ressources autour des musiques actuelles
- MAO (Musique Assistée par Ordinateur), possibilité d'initiation
- Activités de théâtre

Matériel

L'entretien, le renouvellement progressif, ou la mise à niveau de tout le matériel spécifiquement utilisé par l'EMDI (cf Chapitre 3) est indispensable. Le maintien d'un budget spécifique est nécessaire.

Saison de concerts

Une saison de concerts sera proposée dans le nouvel auditorium de l'EMDI.

Elle visera à favoriser la production d'artistes de la région prêts à s'investir non seulement sur scène mais aussi dans des rencontres avec d'autres publics (masterclass, séances scolaires, séances pour personnes âgées dans le cadre du nouvel EHPAD, ou autres propositions).

L'Auditorium est un espace à l'acoustique particulièrement bien étudiée. Il incite à une qualité d'écoute qu'il est indispensable de privilégier et de développer auprès de notre public.

L'EMDI ne devra cependant pas se refuser de proposer des concerts dans d'autres lieux.

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION DU PROJET

Le projet d'établissement est établi pour une durée de 5 ans.

L'équipe de direction fera régulièrement le point sur :

- la fréquentation des différents cours et modules proposés
- les manifestations programmées en interne et en partenariat
- l'évolution du cursus proposé
- le suivi des plans de formation

La réflexion sur les reconductions et développements à apporter sera mise à l'ordre du jour chaque année en réunion plénière de l'équipe pédagogique.

Une réunion annuelle sur ce sujet sera organisée avec les usagers (élèves et parents d'élèves).

De plus, à mi-parcours, un bilan complet sera fait avec l'ensemble des partenaires et des tutelles.

CONCLUSION

Nous espérons que ce projet aura contribué à mieux faire connaître notre école, à enrichir la réflexion de ceux qui y ont contribué et de ceux qui le liront.

Toutes les idées nées de cette lecture et les évaluations à venir sont autant de passerelles vers l'élaboration du prochain projet d'établissement qui sera à initier avant la fin de celui-ci.

**Document validé lors du
Bureau Exécutif de la Communauté de Communes
de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
le 26 avril 2016.**

NB Faute de frappe dans le nombre d'élèves en musiques traditionnelles dans le tableau page 7 corrigée depuis cette date : 12 élèves et non pas 102

Documents annexes

- 1 Effectifs des différents établissements scolaires de la communauté de communes en 2015/16
- 2 Règlement des études musicales
- 3 Règlement des études chorégraphiques
- 4 Liste des manifestations de l'EMDI 2014/2015

EMDI Projet d'Etablissement

Annexe 1

Effectifs des différents établissements scolaires de la communauté de communes 2015/16

Enseignement primaire

Chamonix	maternelle		élémentaire	
	nb de classes	nb d'élèves	nb de classes	nb d'élèves
Groupe scolaire				
Ecole Jean Constantin à Argentière	2	38	2	60
Ecole Jacques Balmat	3	66	4	96
Ecole des Bossons	2	47	3	77
Ecole du Centre	5	145	10	262
Ecole Jeanne d'Arc (privée)	3	72	6	163
Totaux	15	368	25	658

	maternelle		élémentaire	
	nb de classes	nb d'élèves	nb de classes	nb d'élèves
Groupe scolaire				
Servoz	2	59	3	73
Vallorcine	1	13	1	16
Les Houches	3,5	88	6,5	144
Totaux	6,5	160	10,5	233

1 CLIS (CLasse pour l'Inclusion Scolaire) aux Houches avec 7 élèves

Enseignement secondaire

	Collège public Frison Roche		Collège privé Jeanne d'Arc	
	nb de classes	nb d'élèves	nb de classes	nb d'élèves
Sixièmes	6	144	2	36
Cinquièmes	5	115	2	38
Quatrièmes	6	157	2	40
Troisièmes	6	148	1	28
Totaux	23	564	7	142

	Lycée public Frison Roche	
	nb de classes	nb d'élèves
Secondes	8	148
Premières	6	133
Terminales	5	109
Totaux	19	390

EMDI Projet d'Etablissement

Annexe 2

Règlement des études musicales

Ce règlement suit les préconisations du Schéma National d'Orientation Pédagogique.

Pré-cycle

<p>Eveil</p> <p>L'éveil musical s'adresse aux enfants de grande section d'école maternelle : 45 min. hebdo.</p>	<p>Initiation</p> <p>En CP, les enfants peuvent suivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'initiation musicale : 45 min. hebdo. • l'initiation musicale et l'atelier découverte des instruments : 45 min. + 30 min. hebdo.
--	--

Cycle 1

Ce cycle est accessible à partir de la classe de CE1. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure. Le premier cycle comporte trois disciplines obligatoires :

Instrument <i>30' hebdo.</i>	Pratique collective <i>45' à 1h30 hebdo.</i>	Formation musicale <i>1h hebdo.</i>
Cycle d'initiation instrumentale <i>Durée : 1 ou 2 ans</i>	<ul style="list-style-type: none"> • pratique collective vocale possible dès la 1^{ère} année d'initiation instrumentale • pratique collective instrumentale possible dès la 2^{ème} année d'initiation, sur avis des professeurs. 	<i>Durée : 5 ans</i>
1er cycle instrument <i>Durée : 3 à 5 ans</i>	obligatoire en 1 ^{er} cycle d'instrument	

Une évaluation continue est menée tout au long du cycle. Le passage en 2nd cycle se fait après examen devant jury, en tenant compte de l'évaluation continue.

Cycle 2

Le second cycle propose 2 possibilités : cursus diplômant ou cursus non diplômant.

Cursus diplômant 3 disciplines obligatoires	Cursus non diplômant 2 disciplines obligatoires
<ul style="list-style-type: none"> • instrument : 45' hebdo. • formation musicale : 1h30 hebdo. • pratique collective : 1h30 hebdo. <p style="text-align: center;"><i>Durée : de 3 à 5 ans</i></p> <p>Le cursus se termine par le BEM (Brevet d'Etudes Musicales), diplôme départemental délivré sur épreuves et au regard de l'évaluation continue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • instrument : 45' hebdo. • pratique collective : 1h30 hebdo. <p style="text-align: center;"><i>Durée : de 3 à 5 ans</i></p>
<p>Une évaluation continue est menée tout au long du cycle. L'élève indique dans son "livret de l'élève" toutes les activités artistiques de son parcours.</p>	

NB pour tout le cursus

Un décalage entre le cycle en instrument et le cycle en formation musicale est possible.

La réussite au BEM donne accès à la demande d'inscription en 3^{ème} cycle. Ce troisième cycle n'est pas actuellement dispensé à l'EMDI.

La fin du second cycle, avec ou sans BEM donne accès sur avis de l'équipe pédagogique à un parcours de l'EMDI appelé "Hors cursus", sans limite de durée.

La danse pratiquée au sein de l'EMDI est validée au niveau pédagogique comme pratique collective.

La participation régulière à l'un des orchestres d'harmonie de la vallée, à une chorale extérieure à l'EMDI ou au

« parcours Musidance » du collège Jeanne d'Arc est validé comme pratique collective obligatoire.
Année supplémentaire : une dérogation pour une année supplémentaire dans chaque cycle pourra être accordée, sur avis de l'équipe pédagogique et au regard de l'évaluation continue.

Hors cursus

Ce parcours est accessible à tout moment pour un adulte, et à la suite du premier cycle pour les enfants.
Il n'est pas accessible à un élève débutant une discipline, et se fait sur avis de l'équipe pédagogique.

Il propose **deux possibilités** :

Pratique collective seule	Pratique collective et Instrument hors cursus
<ul style="list-style-type: none">• de 1h à 1h30 hebd.	<ul style="list-style-type: none">• pratique collective - de 1h à 1h30 hebd.• instrument - 20' hebd.

Adultes

Un adulte peut suivre un cours d'instrument en cursus dans la limite d'une durée de 11 ans.

Le cours a une durée de 30 minutes hebdomadaires. Le passage de l'examen de fin de premier cycle n'est pas obligatoire, mais la réussite à cet examen donne accès à un cours en second cycle de 45 minutes, dans la limite des 11 ans et des 5 années en second cycle.

La formation musicale n'est pas obligatoire, mais l'accession au second cycle requiert un niveau minimum d'autonomie en formation musicale (test lors de l'examen de fin de premier cycle).

Dans tous les cas, après le pré-cycle d'initiation, une pratique collective est obligatoire.

Période de transition

Pour les élèves rentrés en second cycle en juin 2011, une année supplémentaire dans le cycle sera accordée.

Pour les élèves rentrés en second cycle avant juin 2011, deux années supplémentaires dans le cycle seront accordées.

Quel que soit le parcours des élèves au sein de l'EMDI, une participation active à la vie de l'école est demandée pour les adultes comme pour les enfants (auditions, spectacles).

EMDI Projet d'Etablissement

Annexe 3

Règlement des études chorégraphiques

danse classique et danse jazz

En préfiguration pour 2015/2016

Pré-cycle

Eveil gestuel L'éveil gestuel s'adresse aux enfants de grande section d'école maternelle : <i>45 min. hebd.</i>	Initiation L'année du CP : les enfants peuvent suivre le cours d'initiation à la danse, sans orientation vers un style en particulier : <i>1 h hebd.</i> L'année du CE1 : initiation à un style de danse, classique ou jazz <i>1 h hebd. (2 fois 1h possible)</i>
---	--

Cycle 1

Ce cycle est accessible à partir de la classe de CE2. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure.

Niveau	Discipline principale	Durée hebdomadaire	Discipline complémentaire
1	classique ou jazz	<i>1h30 + 1h</i>	
2	classique ou jazz	<i>2 x 1h30</i>	
3	classique ou jazz	<i>2 x 1h30</i>	
4	classique ou jazz	<i>2 x 2h</i>	jazz, classique, hip hop ou street dance

Evaluations

Une évaluation continue est menée tout au long du cycle.
Une évaluation devant jury est faite en fin d'année scolaire.

Quel que soit le parcours des élèves au sein de l'EMDI, une participation active à la vie de l'école est demandée pour les adultes comme pour les enfants (auditions, spectacles).

EMDI Projet d'Etablissement

Annexe 4

Manifestations 2014/2015

(dernière année complète à la date de validation du document)

Date	Lieu	Manifestation
Du 17 au 28 novembre	Chamonix	1 Temps danse #3
Mardi 18 novembre	Auditorium de l'EMDI	Les "Mardis de l'EMDI"
Vendredi 21 novembre	Auditorium de l'EMDI	Conférence dansée par Bouba Landrille Tchouda,
Samedi 22 novembre	Espace Olca	La chorale des Houches chante "les Sixties" ! avec une seconde partie de Pascal Popelier
Mercredi 26 novembre	Auditorium de l'EMDI	Audition de la classe de guitare
Vendredi 28 novembre	Majestic à Chamonix	Restitution des ateliers chorégraphiques et Acte 1 de "La Preuve par l'Autre" dans le cadre de temps danse #3 (voir ci dessus)
Samedi 29 novembre	Majestic à Chamonix	Concert de l'Harmonie du Mont-Blanc avec la participation des élèves de l'ensemble à vents
Mardi 9 décembre 2014	EMDI Pôle des Houches	Les "Mardis de l'EMDI"
Vendredi 12 décembre	Chamonix	Batucada pour l'inauguration des illuminations de Noël
Lundi 15 décembre	Auditorium de l'EMDI	Spectacles de Noël 2014
Mardi 16 décembre	Salle Jean Morel	
Mercredi 17 décembre	Auditorium de l'EMDI	
Jeudi 18 décembre 2014 (musique)	Espace Animation aux Houches	
Vendredi 19 décembre 2014 (danse)	Espace Olca	
Samedi 20 décembre	Espace Olca	L'orchestre junior des Houches joue en première partie du concert de l'Harmonie des Houches "L'Echo des Glaciers"
Mercredi 24 décembre	Centre des Houches	L'orchestre second cycle des Houches joue pour l'arrivée du Père Noël
Samedi 10 janvier	Cluses	Rencontre départementale de danse
Jeudi 15 janvier	Auditorium de l'EMDI	Audition des élèves adultes d'une classe de piano
Samedi 17 janvier	Auditorium de l'EMDI	Audition des élèves enfants d'une classe de piano
Samedi 24 janvier	Espace Olca	Mini-stage découverte de la danse orientale, par Antoinette Selim
Mardi 27 janvier	Salle Jean Morel	Les "Mardis de l'EMDI"
Samedi 7 février	Majestic à Chamonix	Coup de coeur de l'EMDI à 18h30 : Spectacle des élèves de l'EMDI à 20h30 : "Couleur Café sans charges" par le quatuor vocal a capella Couleur Café
Samedi 7 février	Auditorium de l'EMDI à Chamonix	Audition autour de la musique espagnole avec les élèves de second cycle d'une classe de piano
Dimanche 8 mars	Auditorium de l'EMDI	- à 14h Café de femmes - à 17h Paroles et musique de femmes
Lundi 9 mars	Auditorium de l'EMDI	Audition autour de compositions d'élèves
Mardi 17 mars	Auditorium de l'EMDI*	Les "Mardis de l'EMDI"
Mercredi 18 mars	Espace Olca	Audition des l'ensemble à cordes et de l'orchestre 2d cycle

Date	Lieu	Manifestation
Dimanche 22 mars	Auditorium de l'EMDI	Masterclass publique par Vanessa Wagner
Mardi 24 mars	Auditorium de l'EMDI	Concert de l'Orchestre à cordes de l'EMDI
Vendredi 3 avril	EMDI Pôle des Houches	Audition de la classe de trombone
Vendredi 3 avril	Auditorium de l'EMDI	Harmonie de Chamonix et élèves de l'EMDI
Mercredi 8 avril	Auditorium de l'EMDI	Audition d'adultes d'une classe de piano
Lundi 13 au Mer. 15 avril	Sous-sol du Majetic	Stage de danse jazz avec Agathe Petrini (8-16 ans)
Samedi 25 avril	Auditorium de l'EMDI	Concert de piano au profit d'un orphelinat au Togo
Mardi 5 mai	Auditorium de l'EMDI	Les "Mardis de l'EMDI" autour des élèves de fin de premier cycle
Mercredi 13 mai	Espace Animation aux Houches	Audition des classes de chant, guitare et percussions autour de la Country
Lundi 18 mai	Auditorium de l'EMDI	Masterclass de guitare avec Matthieu Lemennicier
Mardi 19 mai	Auditorium de l'EMDI	Concert Guitare et quatuor à cordes autour de la musique espagnole avec, notamment, le Concerto d'Aranjuez de Joaquin Rodrigo avec Matthieu Lemennicier à la guitare et le Quatuor Pro Tempore
Vendredi 22 mai 2015	Majestic à Chamonix	« The Jungle Book » en anglais par les élèves de l'Ecole du Centre de Chamonix, accompagnés par des élèves de l'EM
Mercredi 27 mai	Servoz	L'EMDI chante le Mai, chorales enfants et adultes de Servoz
Mercredi 27 mai	Chamonix	PORTES OUVERTES Découverte d'instruments, d'ensembles Mini-concerts
Samedi 30 mai	Houches	
Mercredi 3 juin	Salle Jean Morel	
Lundi 8 juin	Auditorium de l'EMDI	Conte musical avec des classes d'éveil, initiation et de formation musicale, une classe de piano et des élèves d'autres instruments
Mardi 9 juin	Pôle des Houches	Les "Mardis de l'EMDI"
Mercredi 10 juin	Auditorium de l'EMDI	Conte musical avec des classes d'éveil, initiation et de formation musicale, une classe de piano et des élèves d'autres instruments
Lundi 15 juin	Auditorium de l'EMDI	Audition d'une classe de piano et d'une classe de flûte, avec la participation d'élèves d'autres classes d'instruments
Mercredi 17 juin	Auditorium de l'EMDI	Audition d'une classe de piano et d'une classe de percussions
Vendredi 19 juin	Auditorium de l'EMDI	Audition de la classe de guitare
Samedi 20 juin	Auditorium de l'EMDI	Audition d'une classe de chant , accompagnée au piano « Je suis romantique »
Dimanche 21 juin	Sur les 4 communes de la Vallée	Fête de la musique
Lundi 22 juin	Auditorium de l'EMDI	Audition de piano 4-6 mains
Mardi 23 juin	Pôle des Houches	Audition des classes de cuivres, et d'une classe de percussions
Vendredi 26 juin	Espace Olca	Spectacle de la classe de danse classique
Samedi 27 juin	Espace Olca	Spectacle des classes de Street dance
Dimanche 28 juin	Espace Olca	Spectacle des classes d'éveil gestuel
Dimanche 28 juin	Espace Olca	Spectacle des classes de Street dance

NB : L'Espace Olca se situe aux Houches, l'Auditorium de l'EMDI à Chamonix, et la salle Jean Morel à Servoz